MASTER 2 : Droit, Economie, Gestion :

mention Droit Social, Protection sociale et Santé

Code diplôme France compétences : 1351281P
RNCP : 38160

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION
Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts P.2

Les dates clefs de la formation P.3

Présentation du diplôme :

- Condition d'admission P.4
- Objectifs de la formation P.4
- Compétences acquises P.4
- Modalités d'organisation de la formation P.5
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme P.6
- Durée de la formation
- Bloc de compétences P.7
- Informations diverses

Programme simplifié de la formation P.8

Le calendrier de la formation P.9

Les moyens P.10

Fiche RNCP P.11

VOS CONTACTS

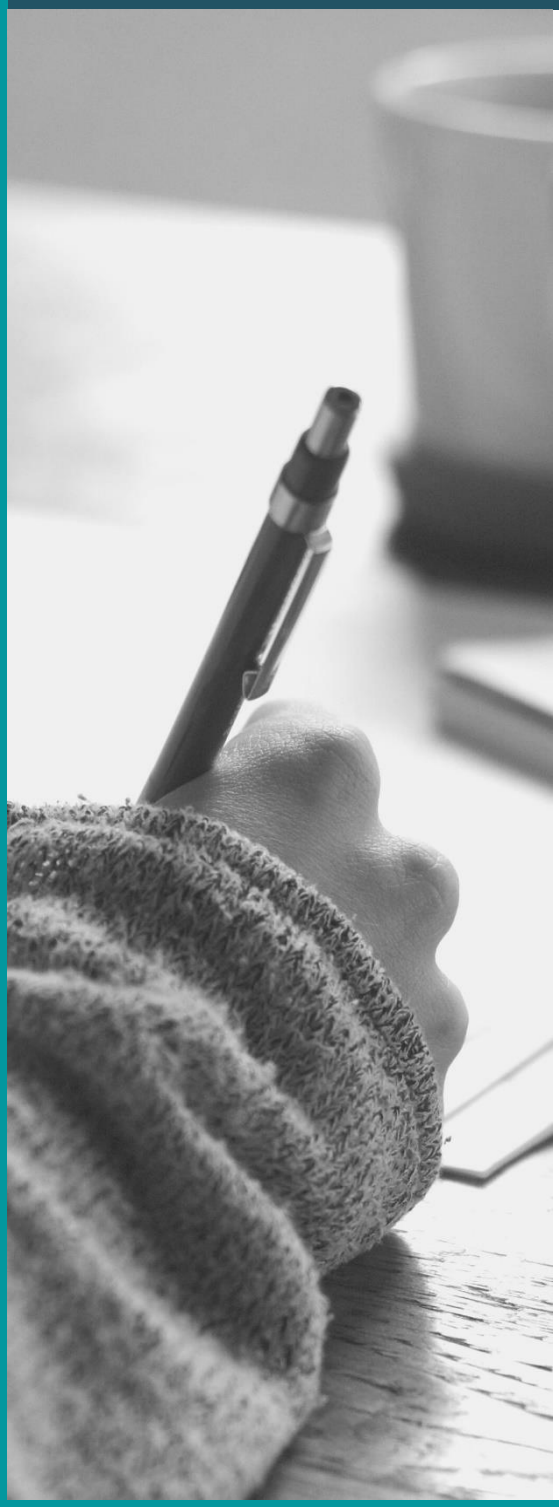

- ## Contacts Pédagogiques

Responsables de la formation :
Nathalie MIHMAN
Ylias FERKANE
directionm2pss@gmail.com

Secrétariat pédagogique :
Vanessa DE JESUS
Tél 01.40.97.59.90 / vanessa.de_jesus@paris.nanterre.fr

Lieu de la formation :
Université Paris Nanterre
UFR Droit et Science Politique
200 avenue de la République – 92000 NANTERRE

- ## Contacts CFA

Conseiller formation :
Marine SOTILLO
Tél : 06.07.59.06.83 / marine.sotillo@cfa-union.org

Service financier :
Hanane AABOU
hanane.aabou@cfa-union.org

Référent Handicap :
Anna TOTH
Tél : 06.07.80.85.37 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :
CFA UNION
8 boulevard Dubreuil - 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION

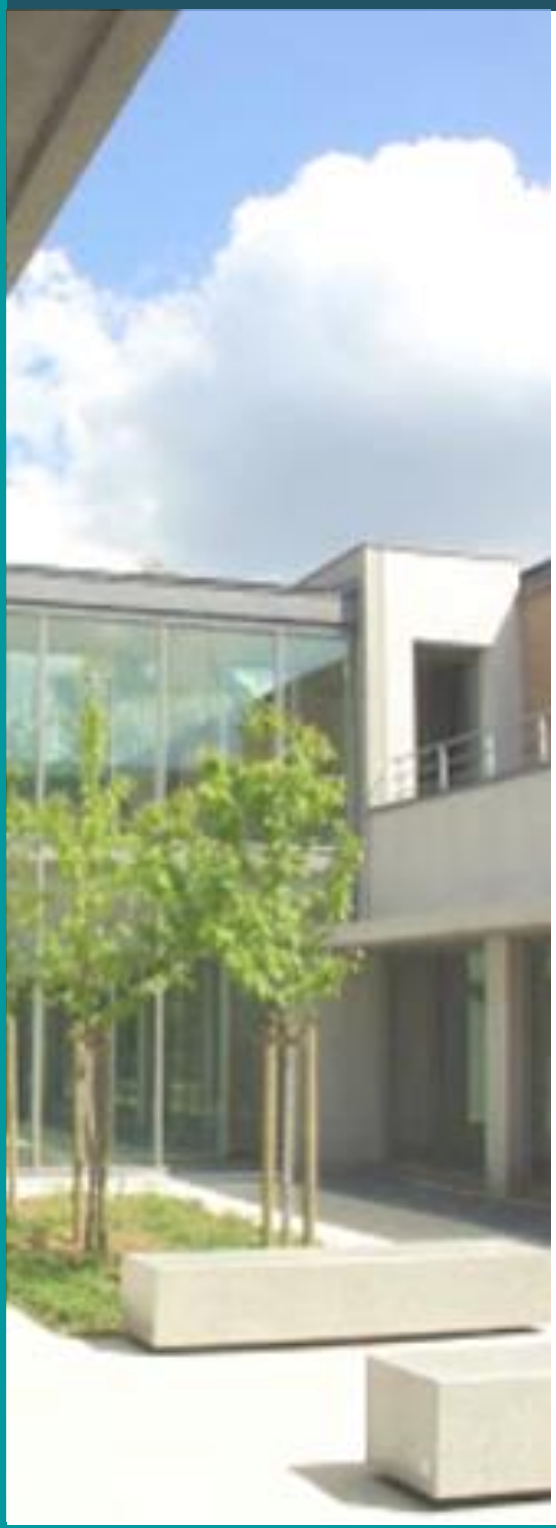

Date de la formation :
Du XX/XX/2024 au XX/XX/2025

Date de la rentrée universitaire :
XXXXX septembre 2024

Présentation du diplôme

- **Conditions d'admission :**

Accès ouvert aux titulaires d'un M1 (avec au moins une unité de droit du travail) ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université.

Admission sur dossier et entretiens de motivation

- **Objectifs de la formation :**

Le Master « Droit social, droit de la protection sociale et de la santé » est destiné à former des spécialistes solides en droit de la santé et de la protection sociale capables d'apporter des réponses juridiques aux questions essentielles que posent aujourd'hui les dispositifs de prévoyance et de santé au sein des entreprises, des organismes de protection sociale, des caisses, mais aussi des compagnies d'assurance, des cabinets de courtage, des syndicats et des associations. Fortifier les connaissances disciplinaires, croiser les modèles et les techniques juridiques, rendre intelligibles les mutations de la protection sociale et du système de santé sont les objectifs de cette formation. Protection sociale comparée et droit européen de la protection sociale y occupent en outre une place importante tant les pathologies comme les produits ont peu ou pas de « frontières ».

- **Les compétences acquises durant la formation :**

- Assurer l'analyse et la veille juridique,
- Analyser les données, notamment juridiques pour élaborer des conseils et des aides à la prise de décision,
- Lancer et développer des offres et des services, notamment des « hotline », des formations, des veilles et des conseils juridiques,
- Réaliser des études de risques, d'impacts et de compliance juridiques.

Profils de sortie des apprentis ayant suivi la formation :

Les étudiants trouvent rapidement des emplois de juristes dans des structures aussi diverses que les grandes entreprises, les compagnies d'assurance, les institutions de prévoyance, les mutuelles, les cabinets de courtage ou encore les Caisses de sécurité sociale ainsi que les Urssaf. Le Master prépare également à l'avocature, les avocats spécialisés étant très recherchés pour leur compétence en matière de protection sociale, tant légale que complémentaire. Enfin, des étudiants pourront se tourner vers les concours dédiés aux carrières sociales (EN3S, EHESP, inspecteur, médiateur…). La connaissance des différentes sources mais aussi la capacité à saisir les modes d'articulation des règleset des techniques juridiques ainsi que l'appréhension des modalités et contextes d'application offrentaux diplômés de véritables atouts pour leur insertion.

Plus d'infos sur le site du M2 de droit social Université Paris Nanterre Plus d'infos sur le site de l'AEDSN : https://aedsn92.wixsite.com/aedsnContact mail de l'Association des anciens : aedsn92@gmail.com

- **Modalités d'organisation de la formation**

Semestre 9

UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	25.5 crédits
- UE Maîtriser les fondamentaux	25.5 crédits
- Droit de la protection sociale	4.5 crédits
- Droit de la santé approfondi	4.5 crédits
- Négociation et accords collectifs : aspects théoriques	4.5 crédits
- Libre circulation et protection sociale	3 crédits
- Aspects internationaux de relation de soin	3 crédits
- Droit de l'action sociale et médico-sociale	3 crédits
- Santé et protection sociale comparées	3 crédits
UE Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/l'expertise	1.5 crédits
- UE Projet personnel	1.5 crédits
- Retour d'expériences	1.5 crédits
UE Développer ses compétences linguistiques	3 crédits
- UE Anglais professionnel	3 crédits
- Comparative and Employment Law	3 crédits

Semestre 10

UE Maîtriser un domaine et ses méthodes	16.5 crédits
- UE Maîtriser les fondamentaux	16.5 crédits
- Négociation et accords collectifs : aspects pratiques	4.5 crédits
- Santé et travail	3 crédits
- Politique de la protection sociale complémentaire	3 crédits
- Pratique de l'indemnisation	3 crédits
- Pratique de la rémunération et de la prévoyance	6 crédits
UE Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/ l'expertise OU Se former en milieu professionnel	7.5 crédits
- UE Projet personnel	7.5 crédits
- Mémoire d'apprentissage et soutenance	7.5 crédits
UE Développer ses compétences linguistiques	3 crédits
- UE Anglais professionnel	3 crédits
- Social Law avec certification TOEIC	3 crédits

L'activité en entreprise doit correspondre aux objectifs de la formation. Le travail en entreprise est encadré par un maître d'alternance désigné au sein de l'entreprise. Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'alternant ; un compte-rendu est rédigé après chacune des deux visites du tuteur en entreprise. L'engagement de formation, comprenant entre autres les missions proposées etle projet d'entreprise sert de support au rapport d'activité et à la soutenance orale de l'alternant.Un carnet de liaison numérique accessible par Internet permet à tous les acteurs de la formation de visualiser : les absences de l'alternant ainsi que les comptes rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

- **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement.

Le mémoire de recherche donne lieu à une soutenance début septembre.

1/ Evaluation du mémoire

- Le mémoire

Le mémoire sur l'apprentissage en entreprise est un document de 50 à 80 pages, annexes comprises. Ce mémoire fait le lien entre les concepts ou les approches traitées durant la formation et l'activité de l'alternant en entreprise. Il constitue une prise de recul de l'alternant sur son travail en entreprise, au regard du contenu de sa formation universitaire. Cela peut prendre la forme d'analyses sur l'organisation de l'entreprise, une étude d'un cas auquel l'alternant aurait été confronté en entreprise, ou encore des recommandations à destination de l'entreprise.
Le tuteur pédagogique est également l'encadrant universitaire de ce mémoire de recherche.

- La soutenance orale

La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'alternance (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

<u>Chaque soutenance dure 40 minutes</u>

Le déroulement de celle-ci se fait en 3 temps :
1. Présentation orale de 20 minutes ;
2. Questions du jury 10 minutes ;
3. Discussion au sein du jury en l'absence du stagiaire (environ 10 minutes).

2/ Sanction du diplôme :

Le Master 2 est décernée aux alternants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le mémoire de recherche.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'alternant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une noteégale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque le Master 2 n'a pas été obtenu, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque module.

3/ Jury d'examen

Le diplôme est délivré par le jury du Master 2.

Le Président de l'Université Paris Nanterre désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution du Master 2.

- **Durée de la formation**

Le volume de la formation est de 426h.

- **Blocs de compétences**

Consulter les blocs de compétences : M2 DSPS

- **Informations diverses**

Taux de réussite 22/23 : 100%
Taux de rupture 22/23 : 0%
Formation en présentiel et sous contrôle continu

Programme simplifié de la formation

Droit de la protection sociale	4,5	36
Droit de la santé approfondi	4,5	36
Négociation et accords collectifs : aspects théoriques	4,5	36
Libre circulation et protection sociale	3	24
Aspects internationaux de la relation de soin	3	24
Droit de l'action sociale et médico-sociale	3	24
Santé et protection sociale comparée	3	24
Comparative and Employment Law	3	24
Retour d'expériences	1,5	30
Négociation et accords collectifs : aspects pratiques	4,5	36
Santé et travail	3	24
Politiques de la protection sociale complémentaire	3	24
Pratique de l'indemnisation	3	24
Pratique de la rémunération et de la prévoyance	6	36
Mémoire d'apprentissage et soutenance	7,5	
Social Law avec certification TOEIC	3	24
		426

Calendrier de la formation
Rentrée 2024-2025

Calendrier à venir

Les moyens

➢ L'équipe pédagogique

- L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'un professeur associé, conseiller d'Etat. Elle est par ailleurs constituée de nombreux professionnels en activité, souvent anciens diplômés des Masters de droit social de Paris Nanterre.

Des intervenants professionnels en charge de séminaires dédiés auxquels s'ajoutent des interventions plus ponctuelles d'anciens diplômés (la liste qui suit est susceptible d'évoluer, et est non exhaustive).

- Liste de l'équipe pédagogique sur demande.

➢ Les moyens mis à disposition

Le Master est adossé à l'IRERP (Institut de recherche sur les relations professionnelles) del'Université Paris Nanterre.

Fiche RNCP

Répertoire national des certifications professionnelles

MASTER - Droit social (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP38160

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :
- 120 : Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit
- 128 : Droit, sciences politiques
- 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :
- 13234 : Droit social

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Si
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040		
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	
UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE	13003061200019	-	
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	-	
UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	-	
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	https:// pa (https:/ pa
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE	19751717000019	-	
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	https:/ (https:/
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019	-	
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	

UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	-	
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	
UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS	13002995200012	-	
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.
Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.
Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Identification des problématiques juridiques de droit social en faisant appel au droit interne et au droit européen

- Développement d'une argumentation juridique en droit social

- Application des règles de droit social

- Elaboration et contrôle des actes juridiques (contrat de travail, règlement intérieur, document unique d'évaluation des risques…)

- Mise en place et animation des instances de représentation du personnel

- Conseil en conduite de négociation collective et rédaction des accords

- Prévention et gestion des conflits du travail

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces

données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Analyser et appliquer la réglementation sociale afin de conseiller les entreprises, les organismes publics, les organisations professionnelles et les salariés dans l'ensemble des domaines des relations de travail et de la protection sociale
- Analyser la jurisprudence sociale afin d'en maîtriser la portée et le contenu pertinents dans l'ensemble des domaines des relations de travail et de la protection sociale
- Concevoir, pour des entreprises, des organismes publics, des organisations professionnelles ou des salariés, des documents de compréhension et d'aide à la décision sur toutes les problématiques liées aux relations de travail et à la protection sociale
- Produire une analyse juridique et stratégique permettant de répondre à des problématiques liées aux relations de travail et à la protection sociale
- Identifier les questions juridiques soulevées par une situation de fait et proposer une solution
- Concevoir des documents de compréhension et d'analyse en vue d'une aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit

social
- Identifier et analyser les objectifs, besoins et contraintes ainsi que l'environnement plus global afin d'orienter la prise de décision
- Présenter les différentes options juridiques susceptibles de répondre aux objectifs et besoins
- Exposer les opportunités et risques des différentes options de façon à permettre la prise de décision (bilan coût/avantage des options)
- Être support des différentes parties prenantes des instances du dialogue social
- Mettre en place et animer les instances représentatives du personnel de l'entreprise et du groupe national et européen
- Rédiger les documents sociaux obligatoires (document unique d'évaluation des risques, règlement intérieur, plan de formation, déclarations préalables, éléments d'information de la représentation du personnel, etc.) et les actes juridiques nécessaires (contrat de travail, accord collectif de travail, etc.)
- Définir une stratégie de négociation collective, notamment dans le cadre des négociations obligatoires
- Organiser et mener les négociations conformément aux prescriptions du droit social
- Sélectionner le mode de règlement le plus adapté (transaction, médiation, conciliation, juridictions étatiques) pour régler le litige
- Identifier les points litigieux en évaluant les risques pour conduire le processus de gestion du différend
- Élaborer une stratégie contentieuse permettant de défendre les intérêts en jeu
- Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie contentieuse
- Conseiller les acteurs du monde du travail en tenant compte de leurs stratégies, de leurs politiques sociales et des contraintes extérieures
- Interagir avec les parties prenantes de l'entreprise et les autres services internes (RH, finances)

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP38160BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

RNCP38160BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

RNCP38160BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités

diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

RNCP38160BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle,	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	

RNCP38160BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit social

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Analyser et appliquer la réglementation sociale afin de conseiller les entreprises, les organismes publics, les organisations professionnelles et les salariés dans l'ensemble des domaines des relations de travail et de la protection sociale - Analyser la jurisprudence sociale afin d'en maîtriser la portée et le contenu pertinents dans l'ensemble des domaines des relations de travail et de la protection sociale - Concevoir, pour des entreprises, des organismes publics, des organisations professionnelles ou des salariés, des documents de compréhension et d'aide à la	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

décision sur toutes les problématiques liées aux relations de travail et à la protection sociale - Produire une analyse juridique et stratégique permettant de répondre à des problématiques liées aux relations de travail et à la protection sociale	

RNCP38160BC06 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en droit social en mobilisant le raisonnement juridique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier les questions juridiques soulevées par une situation de fait et proposer une solution - Concevoir des documents de compréhension et d'analyse en vue d'une aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit social - Identifier et analyser les objectifs, besoins et contraintes ainsi que l'environnement plus global afin d'orienter la prise de décision - Présenter les différentes options juridiques susceptibles de répondre aux objectifs et besoins - Exposer les opportunités et risques des différentes	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

options de façon à permettre la prise de décision (bilan coût/avantage des options) - Être support des différentes parties prenantes des instances du dialogue social - Mettre en place et animer les instances représentatives du personnel de l'entreprise et du groupe national et européen	

RNCP38160BC07 - Rédiger et négocier des actes juridiques de droit social

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Rédiger les documents sociaux obligatoires (document unique d'évaluation des risques, règlement intérieur, plan de formation, déclarations préalables, éléments d'information de la représentation du personnel, etc.) et les actes juridiques nécessaires (contrat de travail, accord collectif de travail, etc.) - Définir une stratégie de négociation collective, notamment dans le cadre des négociations obligatoires - Organiser et mener les négociations conformément aux prescriptions du droit social	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

RNCP38160BC08 - Gérer un contentieux en appliquant les règles de droit social

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Sélectionner le mode de règlement le plus adapté (transaction, médiation, conciliation, juridictions étatiques) pour régler le litige - Identifier les points litigieux en évaluant les risques pour conduire le processus de gestion du différend - Élaborer une stratégie contentieuse permettant de défendre les intérêts en jeu - Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie contentieuse	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Conseiller les acteurs du monde du travail en tenant compte de leurs stratégies, de leurs politiques sociales et des	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités

contraintes extérieures - Interagir avec les parties prenantes de l'entreprise et les autres services internes (RH, finances)	d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

69-10 Activités juridiques

70.22.14 Services de conseil en gestion des ressources humaines

94.11.10 Services fournis par des organisations consulaires et patronales
94.20.10 Services fournis par des syndicats de salariés

Type d'emplois accessibles :

- Juriste spécialisé en droit du travail et droit de la protection sociale

- Juriste spécialisé dans les fonctions RH

- Responsable ressources humaines dans les entreprises ou les organisations professionnelles

- Conseil en droit social

- Juriste dans les structures publiques chargées de la mise en œuvre des normes de droit social

Après réussite aux concours concernés

- Avocat

- Inspecteur du travail

Code(s) ROME :

- M1502 - Développement des ressources humaines
- K1903 - Défense et conseil juridique
- K1902 - Collaboration juridique
- M1402 - Conseil en organisation et management d''entreprise

Références juridiques des règlementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis disctincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation

			- des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU

HABILITATIONS

Aucune correspondance

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	UNIVERSITÉ PANTHÉON SORBONNE - PARIS 1,

	arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE TOULON, arrêté du : 10/01/2023
-	UNIVERSITÉ DE ROUEN-NORMANDIE, arrêté du : 27/06/2022
-	UNIVERSITÉ JEAN MOULIN - LYON 3, arrêté du : 20/07/2022
-	UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE LILLE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - PARIS 12, arrêté du : 09/06/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE, arrêté du : 08/07/2021
-	UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, arrêté du : 30/06/2021
-	UNIVERSITÉ LUMIÈRE - LYON 2, arrêté du : 20/07/2022
-	UNIVERSITÉ DE NANTES, arrêté du : 12/07/2022
-	UNIVERSITÉ DE LORRAINE, arrêté du : 05/07/2021

-	UNIVERSITÉ DE RENNES, arrêté du : 06/07/2022
-	UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE, arrêté du : 15/07/2021
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, arrêté du : 19/07/2022
-	UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, arrêté du : 07/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, arrêté du : 13/07/2021

Date de publication de la fiche	23-10-2023
Date de début des parcours certifiants	01-01-2024
Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2028
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-12-2031

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

https://www.cyu.fr/

https://www.uca.fr/

https://www.univ-amu.fr/

https://www.u-bordeaux.fr/

https://www.univ-lille.fr/

https://www.univ-lorraine.fr/

https://www.umontpellier.fr/

https://www.univ-nantes.fr/

https://www.unistra.fr/

https://www.univ-tln.fr/

https://www.univ-orleans.fr/fr

https://www.univ-lyon2.fr/

https://www.univ-lyon3.fr/

https://www.pantheonsorbonne.fr/

http://www.assas-universite.fr/

https://www.universite-paris-saclay.fr/

https://www.parisnanterre.fr/

https://www.u-pec.fr/

https://www.univ-rennes.fr/

https://www.univ-rouen.fr/

https://www.ut-capitole.fr/

Liste complète des organismes préparant à la certification
(https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/24787/true)

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP31493 (/recherche/rncp/31493)	MASTER - Droit social (fiche nationale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation (https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/24787/485941)